

11 décembre 2008

Rapport de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 16 avril 2008 en vue de l'approbation du budget de la saison 2008/2009 du Grand Théâtre de Genève.

Rapport de M^{me} Véronique Paris.

La commission des finances et la commission des arts et de la culture se sont réunies le 18 novembre 2008, sous la présidence de M. Christian Zaugg assisté de M^{me} Anne Carron-Cescato, pour étudier cette proposition, renvoyée en commissions le 20 mai 2008 par le Conseil municipal.

Les notes de séance ont été prises par M^{me} Paulina Castillo, qui en est vivement remerciée.

Audition de M^{me} Lorella Bertani, présidente du conseil de la Fondation du Grand Théâtre (GT), M. Jean-Marie Blanchard, directeur général du GT, M. Denis Chevalley, président de la commission du personnel technique et administratif du GT, M. Stéphane Desogus, représentant des machinistes du GT à la commission santé et sécurité, M^{me} Martine Koelliker, codirectrice du département de la culture (DC)

En guise d'introduction, M^{me} Koelliker précise que le million de francs de garantie de déficit figurant au projet de budget 2009 de la Ville de Genève n'est pas pour le ballet, mais pour compenser le retrait de la Fondation Wilsdorf et qu'il serait utilisé pour la saison 2009-2010. Elle ajoute qu'un projet de convention de subventionnement est en cours d'élaboration et devrait démarrer au 1^{er} juillet 2009, à partir de l'entrée en fonction effective du nouveau directeur général du GT. Elle conclut en disant que la Ville de Genève a à cœur que cette institution puisse perdurer dans de bonnes conditions et qu'elle a beaucoup œuvré à la mise sur pied de la commission santé et sécurité avec le Service des ressources humaines.

M^{me} Bertani rappelle que, pour le budget 2008-2009, un plan financier quadriennal a été présenté au Conseil municipal l'année dernière. En 2007, l'audit sur la situation financière du GT a démontré que toute une série de mesures devaient être prises pour moderniser l'institution. Ces mesures font partie des objectifs pour ce budget et elles ont un certain coût. L'année dernière, le GT avait demandé une couverture de 2,5 millions pour combler le retrait de la Fondation Wilsdorf, les dépenses relatives à des mises à jour informatiques, la municipalisation et la stabilisation des temporaires. Les préconisations Sherwood se réper-

cutent sur le budget chaque année. Le budget présente un déficit de 2 millions, dont 1 million de garantie de déficit est demandé à la Ville et la Fondation du GT s'engage, de son côté, à trouver un mécénat pour le million restant. Une association, Opéra et cité, l'aide en ce sens et est en bonne voie d'aboutir.

Voici les réponses et explications données par les auditionnés aux questions des commissaires.

Plan financier quadriennal

Question: Un commissaire note que le plan financier quadriennal sera présenté et non soumis au Conseil municipal. Il craint que, à l'avenir, le budget soit conforme à un plan financier quadriennal que le Conseil municipal n'aura pas voté.

M^{me} Koelliker précise qu'aucune augmentation n'est prévue par rapport au montant de la subvention.

Question: Une commissaire estime que le Conseil municipal s'engage en quelque sorte à combler le déficit du GT d'année en année.

M^{me} Bertani répond que le plan financier quadriennal n'est pas un document juridique. Il s'agit d'une intention et d'une prévision sur quatre ans. C'est plutôt un document de politique d'entreprise.

Question: Une commissaire demande des précisions sur la création d'un bureau d'études, qui apparaît dans le plan financier quadriennal.

M. Blanchard croit qu'une des grandes faiblesses de l'organisation du GT est que l'on n'a pas eu le souci d'analyser la conception de décors de spectacles et de surveiller leur construction. Le chef du service a engagé une réforme de cette organisation et les circonstances ont été favorables, puisque l'ingénieur du GT allait prendre sa retraite; un ingénieur davantage centré sur la scénographie que son prédécesseur a donc été engagé.

M. Chevalley participe à ce chantier. Il y a une quinzaine d'années, il n'y avait pas de bureau d'études. On faisait les décors sans analyse préalable. Aujourd'hui, le GT dispose d'un bureau d'études formel qui remplit pleinement son rôle.

Saison 2008-2009

Question: Un commissaire aimerait avoir une estimation des recettes et de la fréquentation de la saison.

M. Blanchard répond que les recettes atteignent le niveau espéré, et même un peu plus. Il ajoute que, pour la première fois, on enregistre une augmentation importante du nombre des abonnés (12%).

Révision des statuts de la Fondation du Grand Théâtre

Question: Un commissaire demande comment va se dérouler le processus de révision des statuts.

M^{me} Bertani répond qu'il faut d'abord définir ce qui est voulu politiquement. Soit on fait une révision des statuts où l'ensemble du personnel est municipal, mais cela a un coût, soit l'ensemble du personnel est sous la fondation et on crée une fondation de type établissement autonome (Aéroport, TPG, etc.). Elle juge que ce n'est pas à la fondation de donner ce signal politique, c'est aux politiques de se prononcer. Par ailleurs, elle rappelle qu'il y a la Constituante et que la culture fait partie de la Constituante. Décidera-t-on de faire du GT une institution cantonale, auquel cas il faudra changer les statuts? De son point de vue, un signal politique doit être donné par le politique municipal et par le politique constituant.

Question: Le Conseil administratif a-t-il fixé une date pour la révision des statuts?

M^{me} Koelliker répond que non.

Question: Qu'en est-il de la phrase «l'adoption de ces nouveaux statuts permettra d'établir la convention de subventionnement liant la Fondation du Grand Théâtre à la Ville de Genève»?

M^{me} Koelliker explique qu'ils pensaient que la révision des statuts irait plus vite. Néanmoins, il est souhaitable d'avoir rapidement une convention de subventionnement, qui devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2009.

Frais généraux d'administration

Question: En quoi consiste les 100 000 francs de «Forfait nouvelle direction»?

M^{me} Bertani explique qu'un directeur général doit prévoir deux, voire trois saisons à l'avance. Il doit voyager pour les préparer et pour prendre contact avec les artistes.

Frais généraux d'exploitation

Question: Quelle est la raison de l'augmentation de 25 000 francs sur le poste 400200 pour le ballet?

M. Blanchard répond que cela s'explique par le départ du directeur du ballet.

Question: Qu'en est-il de la diminution de 43 à 42 choristes?

M^{me} Bertani explique que l'on n'a simplement pas remplacé quelqu'un. C'est une volonté de maintenir à 42 le nombre de choristes. De même pour le ballet, le nombre est maintenu à 22.

Recettes d'exploitation

Question: Comment le fait d'avoir moins 711 329 francs sur les recettes des ventes de billets a-t-il été ventilé?

M. Blanchard explique que c'est la diminution de jauge. L'année dernière, ils ont proposé deux spectacles à tarif exceptionnel.

Question: Que coûtent les servitudes?

M^{me} Bertani répond qu'elles coûtent 300 000 francs.

Autofinancement

M^{me} Bertani insiste sur un élément qui lui paraît important, c'est le taux d'autofinancement de l'opéra de Genève. Il n'y a que trois opéras en Europe qui réalisent ce taux d'autofinancement.

Un commissaire aimerait obtenir, du département de la culture, le coût du fau-teuil, à savoir le taux d'effort fourni par le spectateur et le taux d'effort accompli par le pouvoir public (voir annexes). Le GT apparaît être l'institution où le spec-tateur fait le plus haut taux d'effort financier.

Questions complémentaires.

Question: Le GT semble être la seule institution qui ne pratique pas de tarif AVS. Est-ce que le conseil de fondation serait prêt à entrer en matière?

M^{me} Bertani répond que l'on a surtout privilégié les jeunes afin d'assurer la relève du public d'opéra. M. Blanchard tient à préciser que la moyenne d'âge du public du GT était de 63 ans, c'est dire si les personnes âgées ne sont pas laissées pour compte. Aujourd'hui, elle est tombée à 57 ans.

Question: A quoi le million de garantie de déficit est-il utilisé cette année dans le budget 2008-2009?

M^{me} Bertani explique qu'il sert surtout aux engagements. On a engagé un directeur des ressources humaines et des postes à son service. On a engagé une directrice administrative et financière. La Ville a fait procéder à l'état des lieux de l'ensemble du système informatique du GT. L'auditeur a conclu à la nécessité d'une autonomie du système informatique et du futur système de téléphonie. Cela fait partie du plan Sherwood. On a la volonté d'informatiser les temps de travail, ce qui autorisera une meilleure gestion, car on perd beaucoup de temps au niveau de la saisie. On a prévu l'engagement d'un chef de service informatique et de deux postes de maintenance et de développement.

Question: Que se passera-t-il si le Conseil municipal ne vote pas ce million?

M^{me} Bertani dit qu'il manquerait un million et qu'il faudrait licencier des gens ou renoncer à un spectacle.

Question: Est-ce que le prochain directeur général arrivera avec sa propre équipe? Si c'est le cas, cela impliquera des changements pour le personnel.

M^{me} Bertani répond que quelques personnes quitteront le GT.

Question: Une association a été créée pour faire de la prospection et essayer de trouver d'autres sources de financement pour le GT. Arrivera-t-on, un jour, à trouver ce million supplémentaire auprès d'autres partenaires ou bien la Ville se verra-t-elle chaque année dans l'obligation de voter cette garantie de déficit?

M. Blanchard dit que, si l'on regarde le poids du GT par rapport au budget général de la Ville, on s'aperçoit qu'il n'a pas toujours été égal. Aujourd'hui, il pèse moins lourd que par le passé. De plus, il pense que la crise a permis d'énormes avancées. On a bénéficié d'un excellent audit. Selon lui si, aujourd'hui, on modernise la gestion de cette institution, demain, le GT pourra produire ce qu'il doit produire sans coût pour la collectivité publique.

M^{me} Bertani souligne que l'argent qui provient des privés dépend de leur bon vouloir. Il faut faire un gros effort financier pendant un certain nombre d'années pour arriver à une phase plateau qui permette la stabilisation.

Discussion et vote

Certains commissaires souhaitent reporter le vote à une séance ultérieure.

Il est demandé que, à l'avenir, ce type de proposition de budget puisse être examiné plus tôt. En effet, les commissaires vont s'exprimer sur un budget 2008-2009 qui est largement entamé.

Le président met aux voix le fait de voter lors de cette séance. Le vote est accepté par 11 oui (2 UDC, 3 L, 2 R, 4 PDC) et 9 non (4 AGT, 5 S).

Prises de position des partis

Un commissaire de l'Union démocratique du centre déclare que son groupe approuvera le projet de budget de la fondation, en soulignant que le montant de la subvention est inférieur aux frais variables des spectacles. Il ajoute que le Grand Théâtre, avant d'être une machine à fournir des emplois, est une maison qui produit de l'art.

Un commissaire libéral relève tout d'abord l'état d'esprit positif qui semble régner dans la délégation envoyée par le Grand Théâtre et il souligne l'attitude

de M. Blanchard qui permet de fonder de grands espoirs sur la manière dont le témoin sera passé à la prochaine direction du Grand Théâtre.

Il signale que, à l'heure actuelle, ce n'est pas le budget 2008-2009 mais le budget 2010-2011 que le Conseil municipal devrait approuver, puisque c'est le seul qui soit encore en discussion, le reste faisant l'objet de contrats déjà signés. Il faut mener une réflexion sur cette manière de fonctionner.

Il note que le budget augmente chaque année et que cela doit nous faire prendre conscience de l'effort que cela implique pour la Ville de vouloir garder une institution du niveau du Grand Théâtre. Les libéraux fondent l'espoir que cette augmentation de moyens est le signe d'une gestion rénovée du Grand Théâtre qui passe par une gestion des ressources humaines moderne et dynamique. C'est avec confiance que les libéraux voteront le budget 2008-2009 du Grand Théâtre. Ils pensent qu'il faut regarder de l'avant et donner les moyens à cette nouvelle équipe d'un fonctionnement qui soit à la hauteur de ce qu'on demande à cette institution.

Un commissaire socialiste affirme que le groupe socialiste rejoint les propos du commissaire libéral concernant le budget qu'ils devraient discuter, puisque les contrats ont déjà été signés. Ce serait même plutôt celui de 2011-2012.

Le groupe est favorable au dépôt de différents projets d'arrêtés concernant le fonctionnement du Grand Théâtre ou de l'Orchestre de la Suisse romande. Il s'étonne, avec son groupe, qu'en une séance les commissaires soient prêts à voter quelque 30 millions de francs. Les socialistes ont certes constaté une volonté du magistrat et du nouveau conseil de fondation de voir les choses changer. Cependant, il reste des points qui laissent songeur (cf. traitement des temporaires) et qui méritent d'être approfondis.

Les socialistes sont favorablement impressionnés, il n'en reste pas moins qu'ils auraient souhaité consulter leurs camarades de parti. Par conséquent, ils s'abstiendront.

Un commissaire démocrate-chrétien déclare que son groupe est très satisfait de ce qu'ils ont entendu lors de cette séance. Ils étaient intervenus avec virulence au Conseil municipal lorsque le Grand Théâtre était en pleine débandade. On a constaté, ce soir, qu'on avait une équipe de direction soudée avec le conseil de fondation, que les préconisations de l'audit Sherwood étaient suivies avec une détermination qui fait plaisir. Le Parti démocrate-chrétien en approuvera le budget.

Un commissaire radical voit que, après une situation calamiteuse, un vent nouveau semble souffler. Les radicaux notent que tout se stabilise, que la direction est soudée avec le conseil de fondation. Ils voteront donc le budget.

Il souligne qu'il y a 12% d'abonnements en plus cette année. C'est un signe d'une partie de la population. Les radicaux pensent qu'il faut continuer de soutenir cette institution. Si le budget a augmenté, c'est pour sortir de la tourmente. C'est encore une année de transition après les grandes vagues qui ont secoué le navire amiral de la culture genevoise.

Une commissaire d'A gauche toute! déclare que son groupe est heureux de voir que l'on peut à nouveau avoir une discussion ouverte sur cette institution.

Son groupe estime qu'il a été répondu de manière vague à certaines questions en disant que tout serait résolu par la Constituante. Il ne se satisfait pas de cette réponse. Il pense être responsable de cette institution et on ne doit pas compter sur des garanties de déficit pour faire un budget cohérent. Il faudra se faire à l'idée que le Grand Théâtre coûte 1 million supplémentaire et ce million sera proposé chaque année. A gauche toute! déplore que l'apport de mécènes soit de plus en plus difficile à trouver.

A gauche toute! propose un amendement visant à enlever 1 million de francs de garantie. Le groupe estime, à terme, que les autres communes et le Canton doivent participer au financement de cette institution. Il considère que le Grand Théâtre est une charge trop lourde qui grève le budget culturel de la Ville.

Une commissaire des Verts déclare qu'ils ont apprécié cette audition. Les documents fournis ont gagné en lisibilité. On voit clairement les efforts entrepris pour la maîtrise des charges. Les Verts se réjouissent de la volonté du conseil de fondation qui fait un travail immense.

Ils sont d'avis qu'il serait parfaitement inopportun de trancher dans le budget aux deux tiers de la saison. En revanche, il leur semble nécessaire de se donner les moyens, à l'avenir, de réviser le budget du Grand Théâtre avant que la direction n'engage les sommes.

Les Verts souhaitent faire la recommandation suivante s'agissant des chômeurs engagés en qualité d'huissiers et financés par les emplois temporaires cantonaux, il serait bon de travailler en partenariat avec la Direction des ressources humaines de la Ville.

Concernant la révision des statuts, il serait souhaitable qu'un signal politique soit donné.

Elle conclut en disant que les Verts voteront le budget.

Votes

Le président soumet au vote la proposition PR-615.

La commission des finances approuve la proposition PR-615 par 10 oui (2 UDC, 2 L, 1 R, 2 DC, 3 Ve) et 4 abstentions (2 AGT, 2 S).

La commission des arts et de la culture approuve la proposition PR-615 par 9 oui (2 UDC, 2 L, 1 R, 2 DC, 2 Ve) et 5 abstentions (2 AGT, 3 S).

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre de Genève,

arrête:

Article unique. – Le budget de la saison 2008/2009 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est approuvé.

Annexes mentionnées

Saison 2006/2007		FAD		OSR	GTG
Ind.	Le Poche	Comédie			
Indicateurs statistiques					
	Nbres de représentations	167	112	146	103
	Nbres de spectateurs	20'650	31'509	25'229*	91'098
Recettes de spectacles					
	Recettes directes des spectacles	6'42'612	7'43'989	2'485'700	10'861'203
	Recette moyenne/représentation	3'848	6'643	17'025	105'449
Dépenses de spectacles					
	Coûts directs des spectacles	1'979'420	1'949'974	5'488'900	14'000'234
	Coût moyen/représentation	11'853	17'410	37'595	135'925
	Taux d'effort moyen/représentation	%	32.5	45.3	77.6

* Nbre de places payantes en abonnement sur la saison

Le taux d'effort

la part des revenus directs de spectacles que l'institution consacre à la couverture des coûts directs de spectacles.